

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025**

VIE ASSOCIATIVE - SPORT

Subvention exceptionnelle en soutien à Victorine DIRLAOUEN, fleurettiste de haut niveau

Jean-Marie CAMIER expose :

Victorine DIRLAOUEN, jeune hayonnaise de 15 ans, pratique l'escrime depuis 6 ans au club de Vertou, antenne du NEC Escrime de Nantes Elle est sportive de haut niveau et évolue actuellement au niveau régional, national et international en tant que fleurettiste. Elle est triple championne de la Région et de la zone Ouest (Pays de la Loire/Bretagne/Normandie).

Cette discipline implique de nombreux déplacements pour les compétitions régionales, nationales et européennes. Le NEC dispose d'un règlement financier permettant d'accompagner financièrement ces déplacements à hauteur de 20 à 30 %, le reste est à la charge de la famille.

Afin d'aider à financer les frais nécessaires à la participation de cette championne aux diverses compétitions, il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association soutenant ses activités : ETNATHENA SPORT.

En contrepartie, il sera demandé à Victorine de participer à des démonstrations ou ateliers d'initiation à l'escrime lors d'événements organisés par la mairie et de mettre en avant la commune dans les différents supports de communication.

VU l'avis de la commission Animation - vie associative du 26/02/2025

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 € à ETNATHENA SPORT pour aider Victorine DIRLAOUEN dans sa progression de sportive de haut niveau ;

PRÉCISE qu'il sera demandé à Victorine DIRLAOUEN de participer à des événements municipaux ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 3

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ




Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON

